

LE CANADIAN

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9ème ANNÉE, No. 155.

OTTAWA, VENDREDI 25 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

Un an, en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St Patrice

111 et 113 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 25 Nov. 1887

Une députation, composée de M. Owens, M. P. P., d'Argenteuil, des Messieurs Johnson, de l'Original, et de W. E. Edwards, M. P., de Russell, doit rencontrer Sir John, afin de lui recommander fortement la nomination de M. O'Brien, avocat de l'Original, comme juge pour les comtes de Prescott et Russell.

Il paraît que M. P. Purcell, M. P. de Gengarry, a exprimé son intention de donner *fair play* au gouvernement.

Des soumissions pour le bureau de poste de Trenton ont été ouvertes, ce matin.

L'honorable M. Chapleau arrive, ce soir, de Montréal.

Le "Mail" de Toronto, après beaucoup d'hésitation, publiera, demain, la troisième lettre de M. Tassé.

Une députation de Owen Sound, doit avoir une entrevue avec l'honorable M. Pope, ministre des chemins de fer et canaux. Le but est de lui offrir une certaine somme que l'on dit convenir à la construction du canal du Sault Ste. Marie.

Les conservateurs de Gengarry doivent présenter à M. Stilwell, rédacteur du "Gengarrarian", une bourse de \$800, afin de l'aider à payer les frais du procès en diffamation, qu'il vient de subir.

M. L. Desautels, ex député de St. Maurice, a eu une entrevue avec Sir Hector, ce matin.

M. John Page, ingénieur en chef des canaux, est à Toronto.

Le contrat pour l'emblèvement de la rigole sur le terrain des tisserands parlementaires a été signé, aujourd'hui. Il est accordé à M. McKenna, le plus bas soumissionnaire. Celui de Rideau Hall a été obtenu par M. Alex. Hunter.

On dit que la législature d'Ontario s'assemblera dans la dernière semaine de janvier.

La Patrie nous fait le compliment de nous présenter comme l'organe du gouvernement fédéral à Ottawa.

Le R. P. Lacasse, O. M. I., est de retour de sa mission chez les sauvages du Labrador et de la baie d'Hudson. Le digne et zélé missionnaire a poussé ses conquêtes évangéliques jusqu'au district d'Hudson.

Le R. Père a amené avec lui à Québec un Naskapi âgé de douze ans, dans le but de lui faire apprendre la langue française. S'il réussit, ce jeune sauvage pourra plus tard devenir l'interprète des missionnaires dans ces contrées lointaines.

Le commerce de thé par le chemin de fer du Pacifique a déjà pris des développements considérables, et l'on croit que cette route recevra une grande partie du thé, qui est consommé dans l'Amérique du Nord. Cette consommation est estimée à près de cent millions de livres.

M. Sheppard, ci-devant propriétaire du News, de Toronto, qui est poursuivi pour diffamation, depuis plus d'un an, par les officiers du 65e régiment, de Montréal, est enfin entre les mains de ses détracteurs. M. Sheppard s'est rendu, lui-même, après avoir à diverses reprises, fait les détectives montréalais et résisté énergiquement au moyen de ses avocats. Sa cause avec les officiers du 65e est compliquée d'un bref contre lui pour mépris de cour. On dit qu'il n'obtiendra grâce qu'après avoir payé une pénalité de \$1,000, puis les frais et la publication d'une rétraction dans les journaux déclarant que les accusations formulées par son journal contre le 65e bataillon, lors de l'expédition de l'expédition du Nord-Ouest, sont fausses.

Onetel.

Nous accusons réception de la version française d'un rapport officiel, qui a beaucoup d'actualité dans ce moment-ci. C'est un rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, durant la saison de 1886. L'auteur est le sous-ministre des pêcheries, M. John Tilton. Il traite de l'état actuel et passé de la question des pêcheries; il en fait l'histoire, notant à tour de rôle, à partir de 1783, les divers traités et règlements, ainsi que les actes des provinces antérieurement à la confédération et ceux du Dominion, qui ont été littéralement promulgués pour réglementer les pêcheries, durant les périodes mentionnées dans l'état soumis.

Voici la table elle-même des matières: "Revenu général de la question des pêcheries; la convention de 1818; le traité de réciprocité; la police de protection pour les pêcheries; le traité de Washington; observations; instructions aux commandants des croiseurs du gouvernement; travail de la saison et façon dont il a été accompli; la liste des navires de pêche des Etats-Unis abordés pendant la saison de 1886 par les officiers commandants des croiseurs de pêche; la liste des navires des Etats-Unis saisis et détenus pendant la saison de 1886 pour infractions des lois de pêche et de douane.

Il se fait actuellement une souscription parmi les canadiens-français pour élever un monument à Jacques Cartier, à l'endroit même où il débarqua à Québec, il y a trois siècles et demi. Ce généreux projet est bien accueilli partout en Canada, comme il le sera l'être aussi parmi ceux des nôtres, qui résident aux Etats-Unis.

Le conseil municipal de Saint-Malo, France, lieu de naissance de Jacques Cartier, ne veut pas rester en arrière, et il vient d'adresser au secrétaire du comité d'érection du monument une souscription de \$200, accompagnée de la belle lettre qui suit:

Mairie de Saint-Malo. (Ile-et-Vilaine)

Saint Malo, 8 novembre 1887.

Le maire de la ville de Saint Malo, à monsieur Gagnon, secrétaire du comité d'érection d'un monument à Jacques Cartier, Québec.

Monsieur, J'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, le conseil municipal a voté à l'unanimité une somme de mille francs comme souscription pour l'érection d'un monument à l'illustre malouin Jacques Cartier.

La ville de Saint-Malo serait heureuse et fière de voir son nom figurer sur la liste d'honneur, ainsi que sur les parchemins qui doivent être déposés dans les pierres angulaires du monument.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître par quelle voie je pourrai vous faire parvenir le montant de la souscription votée par le conseil municipal.

Vous priez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Maire, conseiller général, LOUIS MARIN.

L'UNION COMMERCIALE.

Le "Free Press" ne parle plus d'union commerciale depuis le résultat des élections d'Haldimand et de Victoria. Mais il a adopté un autre mot: "la réciprocité." C'est une espèce d'évoitout. Il ne dit plus: vous êtes contre "l'union commerciale." Il s'aperçoit que ses chefs même y sont hostiles. Preuve: les récentes déclarations de l'honorable M. Laurier et de M. Edgar. Mais il dit: "vous êtes contre "la réciprocité." Mais quelle espèce de réciprocité? Voulez-vous d'une réciprocité sans restriction, qui unifierait notre tarif avec le tarif américain, soit en élevant nos droits de douane au taux des droits américains, ou soit en abaissant le tarif américain au taux du nôtre? Que dirait l'Angleterre, dans le premier cas? Souffrirait-elle que les Etats-Unis fussent protégés contre elle par notre tarif? Dans le second cas, pensez-vous que les Etats-Unis seront disposés à abandonner leur système de protection pour accepter le nôtre, qui est beaucoup moins rigoureux envers l'Angleterre et les autres pays? Le "Free Press" devrait s'expliquer sur ces points. Il n'a pas encore, toutefois, répudié publiquement le fameux

projet d'union commerciale de M. Wiman. Cette union commerciale nous mettrait sous la dépendance absolue de nos voisins en matière de commerce et d'industries, et serait la ruine de nos industries naissantes.

Les objections que nous signalons présentement sont celles que paraissent admettre MM. Laurier et Edgar. M. Laurier a déclaré n'être pas prêt à se prononcer sur la question. Quant à M. Edgar, il a fait connaître mieux sa pensée par une lettre adressée à M. Wiman, et que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs à titre de document à consulter. La voici:

Erasmus Wiman, Ecr. Cher monsieur.—Vous m'avez demandé de vous exposer mes vues sur les points qui pourraient être soulevés relativement à la question de l'union commerciale. Il y a, je crains, confusion d'idées sur un point de la question. Je me permettrai de vous l'exposer.

Les partisans de l'union commerciale ont fréquemment employé une expression dont leurs adversaires ont fait une des principales objections au projet. On nous dit souvent qu'un traité de réciprocité absolue ferait disparaître toutes les douanes de la frontière. S'il en était ainsi il faudrait que nous eussions décidé un tarif uniforme de douanes avec les Etats-Unis à l'exclusion de tous les autres pays. En d'autres termes il faudrait que les tarifs des deux côtés soient suspendus pendant toute la durée du traité, et il est difficile de concevoir que les deux pays puissent en arriver à un tarif uniforme et satisfaisant pour toute la durée de ce traité.

Quand nous avons en la réciprocité sous le traité d'Elgin passé en 1774, les douanes n'ont pas été abandonnées et nous avons gardé le droit de régler notre tarif pour les articles inclus dans le traité, mais venant des pays étrangers. Certains articles qui étaient de production américaine ont passé les douanes sans payer de droits, mais s'il n'avait pu être établi qu'ils étaient de production américaine, ils auraient certainement payé des droits.

Sous le traité de réciprocité de George Brown en 1874, il avait été proposé d'admettre sans droits une longue liste d'articles récoltés et manufacturés aux Etats-Unis. Il n'a pas été question dans le temps d'abolir les douanes, ni de restreindre notre droit d'imposer un tarif en dehors du traité. Tout le monde sait que nombre de marchandises passent les douanes sans payer de droits quand il est prouvé qu'elles viennent de tel pays ou qu'elles sont destinées à tel usage, tandis que d'autres exactement semblables payent des droits.

D'après nos lois douanières, quand la France ou l'Espagne changent leurs tarifs à l'avantage du Canada, nous enlevons les droits sur les vins venant de ces pays. Les droits sur les vins resteront cependant les mêmes quand il ne sera pas prouvé qu'ils viennent de France ou d'Espagne.

Il me paraît parfaitement clair qu'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis peut être mis à exécution sans que pour cela nos douanes soient abolies et que notre droit de régler les tarifs avec les autres pays soit affecté.

Nos douaniers seront peut-être plus occupés mais ils sont bien payés et si c'est pour le bien du pays ils pourraient faire de l'ouvrage supplémentaire.

L'extension de droits augmentera de beaucoup le commerce et si le pays emploie quelques douaniers de plus pour surveiller les entrées, les profits que le pays réalisera lui permettront amplement de payer ces quelques nouveaux employés.

Voire dévoué,

J. D. EDGAR.

Toronto, 14 novembre 1887.

Nous aimerions à savoir si le "Free Press" partage l'avis de M. Edgar; si le veut une union commerciale absolue, une réciprocité commerciale sans restriction, ou l'abolition des douanes comme le veut l'une des résolutions de la conférence de Québec, ou s'il veut une réciprocité limitée, comme celle du traité de 1854, comme celle voulue par George Brown en 1874, et probablement M. Edgar aussi en 1887. Tant que notre confrère n'aura pas fait connaître toute sa pensée sur ces divers points, tout ce qu'il dira de la réciprocité ne saurait avoir une grande portée.

ON DEMANDE

20 PETITS GARÇONS pour vendre le journal. S'adresser à ce bureau.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail.

Chez E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887.—la.

LA COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

L'Electeur continue son travail de dénigrement sur la commission du havre de Québec. Il nous dit, ou il veut donner à entendre que près de cinq millions de paistes ont été dépensés pour les améliorations de ce havre, bien qu'elle ne soient qu'un ouvrage incomplet. Nous avons fait connaître par un article antérieur, la mauvaise foi du confrère en attribuant à des conservateurs la bêtise commise dès le début, tandis que la responsabilité de cette bêtise retombe tout entière sur le gouvernement-Mackenzie, composé d'hommes que l'Electeur adore.

Faisons voir, aujourd'hui, une autre petite méchanceté de notre confrère. Voici comment il prouve que près de \$5,000,000 ont été dépensés pour un ouvrage incomplet.

"Au reste, dit-il, nous avons fait le relevé des divers statuts passés depuis 1873 pour faire des avances à la commission du havre. Les voici :

TRAVAUX DU HAVRE	
1873-36 V. ch. 62	\$1,200,000
1880-43 V. ch. 17	250,000
1882-45 V. ch. 47	375,000
1884-47 V. ch. 9	300,000
1886-49 V. ch. 19	750,000
1887-50-51 V. 1,260,000,000	
	4,135,000

Bassin de redoub

38 V. ch. 56	\$500,000
46 V. ch. 40	100,000
47 V. ch. 10	150,000
	750,000

Donnée totale du havre de Québec \$4,885,000

Ces chiffres, que nous n'avons pas le temps de vérifier, sont probablement exacts en tant que dépenses autorisées par statuts, mais tout ce montant est loin d'être dépensé. L'octroi de 1887, soit \$1,260,000, n'a été que faiblement touché, durant la dernière saison. L'erreur du confrère est donc d'à peu près un million! Cette somme en vaut bien la peine; mais l'Electeur croit qu'il n'est pas pêché de mentir quand on parle des œuvres conservatrices.

Les trois quarts des articles du confrère sur cette question du havre de Québec sont de cette force. La seule chose vraie est celle que nous avons signalée, savoir que cette grande entreprise, comprenant le bassin de radoub et la construction de jetées et de bassins à l'entrée de la rivière St Charles, a été mal conçue par deux ingénieurs importés d'Angleterre et acceptés par le gouvernement d'alors, qui se composait des plus brillantes étoiles rouges.

LES BUREAUX DU "CANADA"

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs *Le Canada* transformé, tel qu'il a été annoncé lors de sa suspension. Avec le présent numéro, *Le Canada* reprend sa publication régulière quotidienne, dans son nouveau local où toutes les améliorations modernes ont été faites, ce qui en fait aujourd'hui l'un des plus beaux établissements d'imprimerie à Ottawa.

Du No. 524, rue Sussex, *Le Canada* a été transporté à l'encolure des rues Sussex et St. Patrick, dans l'immense bloc occupé durant de longues années par MM. McKay, marchands de fleurs et grains.

Naturellement, il a fallu opérer un travail considérable pour transformer ce vaste local et lui donner l'apparence qu'il a aujourd'hui, mais la nouvelle administration de *Le Canada* n'a voulu rien épargner afin de doter la capitale d'un organe canadien-français digne d'elle.

Le lecteur, nous en sommes sûrs, sera heureux de faire avec nous une courte visite dans nos nouveaux bureaux.

Au premier étage se trouve le bureau général d'administration et de comptabilité, cette dernière branche se trouvant sous la direction de M. Ed. Châteaufort.

Immédiatement en arrière, est le bureau du directeur du *Canada*, M. Oscar McDONELL; l'ameublement de cette coquette salle est entièrement neuf et il suffira de dire que les travaux de tapisserie et peinture ont été faits sous la direction de M. Geo. Philbert pour donner une idée exacte de son luxueux aspect.

De l'autre côté du corridor conduisant à l'escalier se trouve le compartiment réservé aux presses. Ces dernières, au nombre de trois, ont été mises en place par M. Adélaïde Thériault, le pressier de l'établissement. Un engin de la force de 10 chevaux fera mouvoir toutes les presses, le vieux système de Turbine en usage à l'ancien atelier du *Canada* ayant été abandonné sans regret.

A l'étage supérieur se trouve, en entrant, deux bureaux de rédaction aménagés avec bon goût et situés au meilleur endroit de la vaste bâtisse, assurément.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeport du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser au Département et accompagner leur demande de la somme de quatre Dollars, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat. Ottawa, 19 Novembre 1887.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU NADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des sciences Militaires, fornications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'Etat-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral. Les examens pour l'attribution ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années. Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux gradués annuellement. Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres Informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

BULLETIN DU JOUR.

Le président Grévy a demandé à M. Ribot de former un ministère, en le chargeant de mettre sa démission devant la chambre.

Son message présidentiel est critiqué par M. Rouvier rien de réglé encore, tout est entre les mains du président.

A un consistoire, aujourd'hui, le pape doit nommer 36 archevêques et évêques, dont plusieurs de l'Amérique.

Le Reichstag allemand s'est ouvert hier. Le ministre Von Botelcher a lu le discours du trône.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Théâtre

Pittsburg, Peas. 25.—Le fameux tragédien Lawrence Barrett, a dit à un reporter, hier, qu'il méditait le projet de faire une tournée en Angleterre avec M. Booth, toutefois cette tournée serait de courte durée.

Au sujet de la rumeur allant à dire que les deux tragédiens devaient ériger un théâtre à New-York, M. Barrett dit: Nous avons l'intention de construire un théâtre Métropolitain, mais ce projet ne saurait être mis à exécution avant deux ans.

Le général Marcy

New-York, 25.—Le général Randolph B. Marcy, vénérable soldat et vétérinaire du sport, est décédé mardi, à sa résidence, Orange Mountain, à Orange, N. J. M. Marcy est mort presque subitement au retour d'une excursion de chasse dans les montagnes Rocheuses.

L'armachiste Spies

Chicago 25.—La rumeur qui a circulé au sujet des efforts faits pour ressusciter Auguste Spies, après son exécution, est complètement dénuée de fondement. D'après une déclaration du Dr George Thilo qui a examiné le corps au moment où les amis en prenaient possession, la vie de Spies était complètement éteinte alors. Le Dr Thilo disait hier après-midi: Lorsque le corps fut transporté chez l'entrepreneur Mueller, j'ai fait un examen soigneux qui m'a convaincu que la vie était bien réellement éteinte, et que toute tentative de ressuscitation, au moyen d'une pile galvanique, ou autrement, étaient inutiles. En se servant ainsi de l'électricité on parvient à rappeler à la vie un homme qui venait d'être pendu, mais après environ vingt-quatre heures de délire le malheureux perd réellement la vie. Les tentatives de restauration, dans ce cas,

furent faites environ vingt minutes après l'exécution, tandis que trois heures entre la pendaison et le moment où le corps fut transporté chez l'entrepreneur funéraire.

Nuisance publique.

New York, 25.—Les M. R. W. Cameron et Cie, de cette ville, agents pour le gouvernement des nouvelles Galles du Sud ont reçu des communications offrant une récompense de \$125,000 aux inventeurs américains, qui découvriront le moyen d'exterminer la race des lapins, qui sont devenus une calamité pour l'Australie et la Nouvelle Zélande.

L'Impératrice Eugénie.

Amsterdam, 25.—La rumeur de la maladie de l'Impératrice Eugénie, est grandement exagérée.

Sommaire.

Dublin, 25.—Le lord maire Sullivan a reçu sept avis de comparaitre, pour avoir publié, dans son journal "The Nation", les procédés des branches supprimées de la Ligue. Le procès commencera le premier décembre.

O'Brien

Dublin, 25.—Une grande assemblée a été tenue ici, hier, pour protester contre les mauvais traitements dont O'Brien est l'objet de la part des autorités de la prison de Tullamore.

Une statue.

Springfield, Mass., 25.—La statue érigée dans cette ville en l'honneur de Deacon Samuel Chapin, un des premiers colons de Springfield, a été dévoilée, hier.

Discours du trône.

Berlin, 25.—La "National Gazette", commentant le discours du trône dit qu'il espère voir se multiplier, avec l'avancement de la session, les effets de la politique pacifique dont parle le message.

Sarah Bernard

Paris, 25.—Sarah Bernard a fait de nouveau, hier soir, son apparition au théâtre de la Porte St Martin, dans la tragédie "La Tasse". La pièce est peu morale, mais offre des caractères qui conviennent admirablement bien à Madame Bernard.

La fameuse acricie a créé un grand enthousiasme.

La santé du prince

Londres, 25.—Le correspondant du "Standard", à San Remo est autorisé par le Dr Howell à contredire la rumeur que l'état de la santé du prince faisait espérer sa guérison. Le prince est assez bien mais il n'y a aucun changement important. Il n'a pas sorti depuis quinze jours, partie en raison de l'état de sa gorge, partie à cause de mauvais temps.

Résignation

Indianapolis, 25.—Le général Workman Powerly écrit à des chevaliers éminents de cette ville, réitérant son intention de donner sa démission comme leader de l'union à la prochaine convention.

A propos de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait.

D'étoffes a Robes

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un tel département mais que c'est généralement dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887.—la.

Dans la Capitale

Réunion amicale
Mercredi soir, plusieurs des amis de M. P. J. Chabot se réunirent à sa résidence afin de le féliciter des arrangements heureux qui lui ont permis une reprise de commerce sous des auspices plus florissants que jamais.

On remarquait parmi ceux qui ont pris part à cette joyeuse fête d'anniversaire MM. J. A. Gouin, maître de Poste d'Ottawa, E. Hawkins, député maître de Poste, O. McDonald, Directeur du Canada, l'échevin Desjardins et une foule d'autres. Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner et que les divers toasts proposés ont été arrosés par des vins délicieux et des liqueurs de premier choix.

Comme toujours, M. Chabot a su bien faire les choses et tous se sont retirés enchantés de la charmante soirée à laquelle ils venaient de prendre part.

Inauguration
Une petite fête d'un genre tout particulier rassemblait, mercredi soir, les élèves de l'école de la Doctrine Chrétienne. Il s'agissait de l'entrée des Frères dans leur nouvelle communauté et à cet effet il y eut visite de la bûche dans tous ses détails et finalement superbe collation durant laquelle l'entrain fut des plus vifs. Les Frères de St Jean Baptiste ont raison d'être fiers de leur nouveau local qui possède toutes les améliorations les plus modernes et est en tous points digne de l'œuvre à laquelle il est destiné.

Première bordée
Comme il est convenu de l'appeler, la bordée de la Ste Catherine est tombée durant la nuit. Ce matin une pluie fine, qui se gèle en tombant forme une couche de verglas qui rend la circulation des piétons très difficile et qui provoque nombre de chutes.

Atelier de peinture
MM. les marchands et autres qui désirent faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devront pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe. 19 Nov. 1 au

Anniversaire
On lit dans le Courrier Fédéral d'hier:
«Plusieurs amis se sont réunis, hier soir, chez M. Ed. Aubé, du Courrier, et lui ont présenté, à l'occasion du septième anniversaire de son mariage, une adresse et une peinture avec cadre. M. Aubé a reçu pour la même occasion une magnifique pièce de vers qui lui a été adressée par M. J. B. Caouette, de Québec. M. Aubé a exercé envers ses amis la plus généreuse hospitalité pendant la plus grande partie de la nuit.»

Visite d'école.
Aujourd'hui à 3 heures, M. le président du bureau des écoles se sera visité en compagnie de M. l'inspecteur L. Daurey, et des commissaires l'école des filles de Ste. Anne.

Aux amateurs de Tabac Canadien, Tabac Caniel et Petit Havana? Allez chez Fortin et Lavioie 26, rue Rideau.

Dernier voyage.
Le bateau à vapeur qui faisait le trajet entre Ottawa et Hull, cessé ses voyages, hier et à pris ses quartiers d'hiver. La traversée sera fera maintenant en "bonnes" d'ici à ce que la traversée sur la glace soit accessible aux piétons.

Les Licences.
M. St. George a nommé, ce matin, deux nouveaux détectives pour veiller avec soin à ce qu'il ne soit pas vendu de boissons sans licence; quatre nouvelles poursuites ont été intentées ces jours-ci contre des personnes qui ont enfreint cette loi, et ces causes seront instruites la semaine prochaine.

Bureau des travaux.
Le bureau des travaux s'est réuni hier soir, et il a finalement été décidé de démolir la vieille maison de la rue Maria. Le rapport sera soumis au conseil à sa prochaine séance, et il est plus que probable que cette décision sera adoptée et mise à effet immédiatement.

Chapelle ardente.
M. J. P. M. Lecourt, si cruellement affligé par le décès de sa fille, Mlle Clarisse Lecourt, ne cesse de recevoir les sincères condoléances de nombreux amis de la regrettée défunte et de la famille qui, depuis le triste événement, se sont fait un devoir de visiter la chère morte.

La chambre où reposa la dévouée mortelle de celle qui fut si aimante et si tendrement aimée, a été convertie en véritable chapelle ardente. Les murs ont été revêtus de tentures noires parsemées de larmes blanches, de croix, d'inscriptions et autres décorations funèbres bien propres à inspirer la pensée de la mort.

Tout autour de la bière on a déposé des vases de fleurs, et à maints endroits des guirlandes d'immortelles, des ancras, des couronnes, témoignages de sympathie et d'affection provenant de diverses communautés religieuses, de membres de la famille et d'amis intimes, tant de Montréal que d'Ottawa.

Les pertes
Les pertes causées par le feu de Rochester, durant la soirée de mercredi sont réparées comme suit: MM. Jones et frère, \$10,000 avec \$2,700 d'assurances; J. R. Booth, \$8,000 couvertes par les assurances.

Pour demain
Notre numéro de demain contiendra plusieurs articles entr'autres une intéressante étude due à la plume de M. le Dr Valade qui sera lue avec intérêt, nous n'en doutons pas.

Un portrait.
On peut voir exposé dans la vitrine de M. J. Wilson, No. 123, rue Sparks, un portrait de l'honorable M. Chapleau, dessiné par M. J. Bte. Lepage, du département de l'Intérieur. Ce portrait est d'une ressemblance parfaite. M. Lepage promet d'être un de nos premiers artistes canadiens. Succès à notre compatriote.

La Ste. Catherine.
Ce soir, dans la plupart de nos bonnes familles canadiennes, il y aura réunions d'intimes, qui seront couronnées inévitablement par une bonne fête à "la tire," telle que les traditions nous en ont laissé le joyeux souvenir.

Bonnes viandes.
Nos lecteurs trouveront toujours à l'étal de M. Laurent Duhamel, coin du marché et de la rue Clarence, tout ce qu'il y a de mieux en fait de viandes de choix, tel que bœuf, mouton, porc, saucisses, etc. Comme toujours M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire ceux qui voudront l'honneur de leur bienveillant patronage.

Personnel
M. l'échevin Desjardins est arrivé de Toronto ce matin.

Sur la rue
Les enfants ont vu arriver la neige avec une vive joie. Oh! la jeunesse!

Le comité d'enquête de l'aqueduc siègera ce soir.

Les travaux aux fondations des nouveaux bureaux d'imprimerie ont été suspendus pour cette saison; à bonne heure au printemps les travaux seront poussés avec vigueur.

Le rapport concernant l'annexion de la ville à Rochesterville a été imprimé et distribué aux échevins.

M. J. R. Booth emploiera durant l'hiver près de 200 hommes dans divers chantiers des Etats-Unis où il y a des intérêts.

L'assemblée de l'Institut Canadien-français a été tenue hier soir dans la salle St. Joseph. On s'y est occupé d'affaires générales de routine.

Les tables de Billard, Pool et Pigeon Hole ont été montées aux nouvelles salles de l'Institut, rue Sussex, et les amateurs de ces jeux attendent avec impatience la date de l'ouverture officielle de ces salles qui a été fixée au 1er décembre prochain.

COURRIER DE HULL.
Hier soir, les amis de M. Ovide Falard ont joints aux membres de la brigade du feu de Hull, lui ont présenté à l'occasion de son anniversaire un splendide bouquet; cette marque d'estime a été le signal d'une réunion des plus agréables, qui s'est prolongée fort tard dans la nuit.

Le conseil municipal de Hull ayant accepté la réquisition de M. Surtees, ingénieur de l'aqueduc, a choisi M. L. T. Dumais pour remplir cette charge. Les émoluments seront de 2 pour cent sur le prix du contrat.

M. Séguin, qui a l'entreprise pour l'extension de l'aqueduc de Hull, pousse activement les travaux. M. Viau ayant obtenu de M. Séguin un sous-contrat fait exécuter les travaux dans le quartier No. 6. La pose des tuyaux, dans ce quartier sera terminée à la fin du mois.

L'épidémie dont on se plaint ici, a sévi aussi fortement à Hull, mais semble diminuer dans le moment. Les médecins de la localité attribuent cette maladie au mauvais état des égouts.

Le nouveau pont du cimetière, sur le creek Bringham, est à peu près complété.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Vendredi, 25—Les amateurs de la dive bouteille n'ont pas voulu laisser passer la veille de la Ste Catherine sans se réchauffer plus que de raison, c'est pourquoi quatre amis ont comparu ce matin devant le magistrat.

A tout seigneur, tout honneur, William McDowell, mieux connu sous le nom de Witness Johnny, a été trouvé ivre comme un Polonais, et ne pouvant offrir ses journaux en vente, son gagne-pain quotidien. Comme ce n'est pas tout à fait sa première offense, Son Honneur l'a condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou un mois de prison. Le pauvre Johnny ne sortira donc qu'un jour de l'an, dans le bon temps pour reprendre une autre ribote.

Wm Kennick, un confrère du précédent, même offense, \$2 et \$1 de frais.

La VELOUTINE
Ch. FAY, 9, rue de la Paix, PARIS
Image of a woman's face in a circular frame with text 'La Crème IMPERATRICE' and 'SE TROUVE Chez tous les Parfumeurs'.

Alex. Labelle, délit semblable, amende idem.
Eliza Curran, vieille vagabonde connaissant parfaitement le chemin de la Cour de Police, comparait ensuite; son Honneur l'envoie pensionner dans la maison de pierre durant les mois d'hiver.

W. E. Brown
Manufacturier et Marchand DE CHAUSSURES EN GROS
A transporté son établissement au NO. 61 RUE RIDEAU.

LE MONUMENT TABARET
Une assemblée du comité exécutif à l'effet d'élever un monument au regretté P. Tabaret a été tenue hier soir.

ALP. JULIEN
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
Tout ordre exécuté avec promptitude au NO. 205 RUE D'ALHOUSIE.

ENTREPOTS
De Douane
C. NEVILLE
EPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

DECES
En cette ville, mardi, le 22 novembre, Mademoiselle Marie-Clair-Ludvine Fébronie Lecourt, née le 27 Mai 1861, fille de Monsieur J. P. M. Lecourt, architecte au département des Travaux Publics.

ASSEMBLEE
Assemblée régulière et spéciale des membres du Club National ce soir au lieu ordinaire. Par ordre ECHIVIN A. C. LAROSE, Secrétaire.

SOCIETE ST ANTOINE DE PADOUÉ
Ottawa, 25 Novembre 1887.
Un de nos membres, M. Isidore Rodier, jr. ayant perdu sa femme par décès le 20 du mois courant, la contribution spéciale No. 2 (de 50 cent) pour le fonds d'enterrement des femmes est maintenant due en vertu des règlements et est payable d'aujourd'hui au 29 décembre prochain.

ON DEMANDE
Une bonne servante parlant le français et capable de faire la cuisine. S'adresser à MADAME CIZNER, Avenue McKenzie 23 11 87—31ms

Isidore Despatie
PLATRIER.
No. 273 Rue de l'Eglise, Ottawa.

W. E. Brown
Manufacturier et Marchand DE CHAUSSURES EN GROS
A transporté son établissement au NO. 61 RUE RIDEAU.

ALP. JULIEN
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
Tout ordre exécuté avec promptitude au NO. 205 RUE D'ALHOUSIE.

ENTREPOTS
De Douane
C. NEVILLE
EPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

DECES
En cette ville, mardi, le 22 novembre, Mademoiselle Marie-Clair-Ludvine Fébronie Lecourt, née le 27 Mai 1861, fille de Monsieur J. P. M. Lecourt, architecte au département des Travaux Publics.

ASSEMBLEE
Assemblée régulière et spéciale des membres du Club National ce soir au lieu ordinaire. Par ordre ECHIVIN A. C. LAROSE, Secrétaire.

SOCIETE ST ANTOINE DE PADOUÉ
Ottawa, 25 Novembre 1887.
Un de nos membres, M. Isidore Rodier, jr. ayant perdu sa femme par décès le 20 du mois courant, la contribution spéciale No. 2 (de 50 cent) pour le fonds d'enterrement des femmes est maintenant due en vertu des règlements et est payable d'aujourd'hui au 29 décembre prochain.

ON DEMANDE
Une bonne servante parlant le français et capable de faire la cuisine. S'adresser à MADAME CIZNER, Avenue McKenzie 23 11 87—31ms

LOTERIE DE L'ETAT HAMBURG
Lots en argent seulement de:
M. 500,000, 300,000, 200,000, 100,000, 80,000, 60,000, 50,000, etc.
Le plus petit lot couvre la dépense.
Billets à \$ 5 payables par mandat postal à E. CALMAN, banquier.
Les consignataires reçoivent les listes officielles.

DÉCOUVERTE PLUS D'ASTHME
POUDRE CLERY—Se vend partout.
En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

Dans votre propre intérêt
AFIN D'AVOIR DE BONS BARGAINS,
—ALLEZ AU—
NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES
De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.
VENEZ US! VENEZ US!
Patrick Farrell, Ottawa, 19 Nov. 1887—2m.

L. N. LOYER
Nouveau Magasin de Vins, Liqueurs et d'Épicerie.
No. 465 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa.

Restaurant Terrapin
11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa
JOHN HUCKELL
PROPRIÉTAIRE.

RECONNU
pour vendre meilleur marché qu'ailleurs.
Cet automate spécialisé dans les Étoffs à Manteaux et à Robes.

Enseigne de la Boule d'Or
551 Rue Sussex Ottawa
(Coin de la rue George)
Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

Vieux Rye de 7 ans.
EAU-DE-VIE DE MARTEL et HENNESSY

FROMAGE:
ROCHFORT
GRUYÈRE ET
A LA CRÈME.
McArthur & Traversy
139 Rue Rideau, Ottawa.

Ed. O'Leary,
No. 514, RUE SUSSEX.

McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière

MAGASIN: RUE SUSSEX, ET RUE DUKE, CHAUDIERE.
THOS. BIRKETT, 115 RUE RIDEAU.

FEUILLETON DU "CANADA"

No. 6 LE MARI DE MARGUERITE

CHAPITRE III VOULOIR C'EST POUVOIR

Suite.

Jérôme était le seul qui eût fait une légère impression sur ce cœur de glace, mais Jérôme était pauvre, Emilie le savait; aussi, repoussa-t-elle au fond de son cœur ce semblant d'amour qui s'y était glissé, bien malgré elle, et jamais une parole, un regard, le moindre mouvement ne vinrent trahir son secret.

Ce fut à cette jeune personne que Jérôme dévoua ses attentions le reste de la nuit; et, faut-il l'avouer? il ne tarda pas à se dire qu'Emilie, bien mieux que Marguerite était la femme qui lui convenait. Il dansa plusieurs fois avec elle, l'écouta pendant qu'elle jouait sur le piano les mélodies de Liszt et de Thalberg, la conduisit au souper et se demanda, lorsque la fête fut terminée, si cette jeune fille si calme, si raisonnable, si instruite n'eût pas fait une plus digne héritière des McVane que cette petite fée rose et blanche, à la tête vide de bon sens et de science.

Les rayons d'une fraîche matinée avaient déjà fait leur apparition lorsque la voiture des derniers invités sortit de la grande cour de l'habitation. La fête avait eu un brillant succès; tout le monde emportait de doux souvenirs de gaieté et de joie. Mais comme toutes les fêtes de ce monde, les lumières en étaient éteintes, les guirlandes fanées et la table du banquet désertée.

Le jour de la fête de Marguerite avait fait comme un rêve, et Marguerite dormait dans son lit blanc; sa joue rosée appuyée à son bras et écoutant encore, dans ses songes dorés, les doux propos de ses jeunes dansers. Un sourire de bonheur se jouait sur ses lèvres roses à demi entrouvertes.

Après cette nuit de plaisir, la solitude et le calme de McVane Hall (c'était le nom de la vieille habitation) offrirent un triste contraste à notre jeune héroïne. Elle serait devenue, sans nul doute la proie du désespoir et de l'ennui, si ce n'avait été Jérôme. Il devint bientôt, au milieu de cette ennuyeuse solitude, aux yeux de sa jeune compagne, le plus aimable, le plus charmant des cousins. Grand papa résigna tous ses droits en faveur de son neveu. C'était lui qui accompagnait Marguerite dans ses courses à cheval, qui jouait au billard avec elle, qui lui enseignait à tirer le pistolet, qui écoutait patiemment ses récits romanesques et ses poésies interminables. Il poussa un jour la complaisance jusqu'à aller à Richmond pour lui acheter un roman nouveau dont elle avait lu le titre sur un journal et quelques livres de bonbons et de chocolat dont elle ne pouvait se passer à ce qu'elle avait assuré à Jérôme. Tout en grommelant entre ses dents, notre prétendant savait se rendre utile, indispensable même, et arrivait tout doucement à son but.

Un jour qu'il pleuvait à torrents et qu'ils ne pouvaient courir ensemble dans les jardins fleuris, Jérôme s'installa sur un siège bas aux pieds de sa cousine et, pour la distraire, se mit à lui raconter la vie des gens riches de New York. Il lui parla avec éloges, avec enthousiasme des bals brillants, des promenades en voiture à Broadway, des soirées à l'Opéra, des matinées où de si belles toilettes étaient déployées... Et les jupes de la jeune fille s'enflammaient, ses yeux étincelèrent de désir et d'enthousiasme et elle s'écria en frappant ses deux mains l'une contre l'autre.

—Oh! quand donc pourrais-je prendre ma part à tous ses plaisirs?
—Quand vous serez madame Jérôme McVane, répondit tranquillement le jeune homme.

CHAPITRE IV VOULOIR C'EST POUVOIR

Vous l'avez vu, telle était la devise de Jérôme McVane et il se souciait à lui-même en voyant les progrès qu'il faisait dans l'esprit de sa cousine. Quant à son cœur, Jérôme doutait sérieusement qu'elle en eût un.

Le mois d'août, le mois de septembre se passèrent et Paul et Virginie n'étaient rien en comparaison de Jérôme et de Marguerite: ils étaient inséparables, on ne voyait jamais l'un sans l'autre. Mais, à la fin de septembre, une lettre de New-York arriva, appelant le jeune avocat dans la métropole du Nord. Le lendemain, il était parti, et Marguerite restait seule.

Seule! mais grand-papa! Oh! elle aimait grand papa, mais il ne pouvait l'accompagner dans ces courses lointaines où l'entraînait Jérôme. Grâce à Jérôme, elle était de première force au billard et au pistolet. Grand papa n'était plus l'adversaire qu'il lui fallait. Il y avait bien encore madame Malden; mais, elle ne causait que de recette de ménage et de cuisine, choses dont mademoiselle Marguerite s'occupait fort peu. Emilie? nous connaissons les liens sympathiques qui unissaient les deux jeunes filles. Il ne restait donc à notre petite héroïne, pour toute distraction, que le plaisir de faire enrager tous ceux qui l'entouraient, de battre ses chiens et un peu même ses domestiques et de recourir, pour dernière ressource, à la lecture de ses auteurs favoris. Mais, faut-il l'avouer? ces passe-temps, si agréables autrefois, l'ennuyaient à mourir, et elle se demandait en bâillant à se démettre la mâchoire, comment elle avait pu supporter jusqu'ici une vie si monotone.

Un beau matin, après avoir couru de côté et d'autre, comme un âme en peine, Marguerite vint s'asseoir sous le berceau de l'étang. Essayant de raisonner avec elle-même:

Je ne puis comprendre ce que j'éprouve, dit-elle; je m'ennuie, et tout ce qui me plaisait lorsque Jérôme était ici, me paraît insipide sans lui. Ah! ça, est-ce que par hasard, je deviendrais amoureuse de mon cousin? Cela en a vraiment tout l'air, et c'est ainsi que les grandes passions commencent dans les romans.

Au bout du compte, pourquoi n'épouserai-je pas Jérôme? Pour première considération, grand papa désire ce mariage. Il n'est guère beau mon cousin Jérôme, je ne puis pas nier l'évidence de mes yeux... mais, monsieur Rochester était vieux et vilain et Jane Eyre l'aimait à l'adoration. J'observe que comme une règle générale, tous les héros de romans sont vieux et laids; et Jérôme est jeune, lui... et il cause si bien! Ensuite, il m'a promis de me faire voyager dans le monde entier. Il m'amènera à Paris, en Italie, en Allemagne, cette patrie de Goëthe! Nous irons même visiter l'Égypte et la Turquie... Et puis, nous reviendrons nous établir à New-York, dans un palais, et là, j'irai tous les jours au bal, à l'Opéra, aux matinées, en robe de velours et de soie, toutes couvertes de diamants! Oh! quelle vie d'ivresse!... et je ferai la connaissance des poètes, des artistes, des auteurs à la mode, des sculpteurs!

La Grande Salle de Variétés
Entrepôt de Magasins pour Maisons. Maisons meublées dans tous les détails pour ARGENT COMPTANT

Joseph Boyden, 532 et 534 rue Sussex.
Ottawa 19 Nov. 1887—1a.

AVIS
LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA
Pour acheter des PATINS Et autres articles en fait de quincailleries et Ferronneries.

Birkett
P. S. 1000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandes. 1000 Clouettes pour aiguës. Venez et voyez par vous-mêmes. THOS. BIRKETT, 115 RUE RIDEAU.

THOS. BIRKETT, 115 RUE RIDEAU.